

Arrêté n°2019-012 portant présentation des listes de candidatures pour les élections des représentants des personnels et des usagers du Conseil d'Ecole, et des représentants des usagers du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'ESPE

- Vu le code de l'éducation, en particulier les articles L721-3, D719-1 à 40, D721-1 à 8 ;
- Vu le décret n°2014-851 du 30 juillet 2014 portant création et organisation provisoire de l'université de la Guyane ;
- Vu l'arrêté du 30 août 2013 portant création et accréditation des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Education, en Guadeloupe, Guyane et en Martinique, au sein de l'Université des Antilles et de la Guyane ;
- Vu l'arrêté ministériel du 14 juin 2018, portant nomination de Mme Sonia FRANCIUS, en qualité de directrice de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education ;
- Vu l'arrêté UG 2019-003 du 17 janvier 2019 portant proclamation du résultat de l'élection du président de l'Université de Guyane ;

Considérant les résultats des précédentes élections au sein des conseils de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education et la nécessité de procéder au renouvellement ou au remplacement de certains membres.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LA GUYANE ARRETE

ARTICLE 1 - Listes de candidats déposées

Les listes de candidats déposées pour les scrutins relatifs à l'élection des représentants des personnels et des usagers du Conseil d'Ecole, et des représentants des usagers du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique sont :

- **CONSEIL D'ECOLE**

COLLEGE B (2 sièges) : Représentants des Maîtres de conférences et personnels assimilés.

NOMS Prénoms	LISTE
1. SABINE Inga 2. DIMBOUR William	L'ESPE de Guyane tournée vers l'Avenir
1. MEHINTO Théophile 2. CROGUENEC Soizic	Ensemble pour une ESPE de la confiance

COLLEGE C (2 sièges) : Représentants des Autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur.

NOMS Prénoms	LISTE
1. ARMANDE-LAPIERRE Odile 2. DESFLOTS Conrad	Une ESPE ancrée dans son territoire
1. VIGUES-BOISGONTIER Anne-Marie 2. BAILLEUL Franck	Ensemble pour une ESPE de la confiance

COLLEGE D (2 sièges) : Représentants des Personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre.

NOMS Prénoms	LISTE
1. ROBINSON Marjorie 2. CALUMEY Michel	Une ESPE en adéquation avec les réalités locales
1. BITARD Gilles 2. PRONZOLA Nicole	Ensemble pour une ESPE de la confiance

COLLEGE E (2 sièges) : Représentants des Autres personnels (personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service).

NOMS Prénoms	LISTE
1. LAUNAY Thierry 2. BOUDOT-SABATIER Isabelle	Ensemble pour une ESPE de la confiance

COLLEGE F (2 sièges + 2 suppléants) : Représentants des Usagers de la Formation : étudiants, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation, bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation.

NOMS Prénoms	LISTE
1. FANIS Audrey 2. ARTHUS Paul Suppléants 1. MANCEL Sabrina 2. CHAUMET Claudy	UNSA

- **CONSEIL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE**

COLLEGE Représentants des Usagers de la Formation (2 sièges + 2 suppléants) : étudiants, fonctionnaires stagiaires, personnels enseignants et d'éducation, bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation.

NOMS Prénoms	LISTE
1. EURYALE Laurent 2. AUGUSTIN Gladys Suppléants 1. LONGIN Loudia 2. BAHLIT Lauryann	UNSA

ARTICLE 2 – Exécution

La Directrice et le Responsable administratif de l'ESPE de Guyane, sont chargés, chacun pour ce qui le ou la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cayenne, le 23 janvier 2019

Le Président de l'Université


Antoine PRIMEROSE

